

CCAS
COMMUNE DE LAISSEY
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON –
CANTON DE BAUME LES DAMES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 25 MARS 2024

Par suite d'une convocation électronique adressée en date du 8 Mars 2024, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, le 25 Mars 2024 à 18H30, à la MAIRIE de LAISSEY (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Président du CCAS de Laissey.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres élus présents (dans l'ordre du tableau) : Dominique MESNIER, Laura SCHICK, Claude ARMAND, Céline GRUET, Léa DEERY, Virginie KHODJA,

Membres désignés par le Maire (dans l'ordre alphabétique) : Anne-Marie ARMAND, Chantal FAWER, Gisèle LINVAL, Annie RENAUD, Laurence RENAUD,

Membres Absent(s) excusé(s) :

Pouvoir(s) :

Membres Absent(s) :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Secrétaire de Séance : Laura SCHICK qui accepte cette fonction.

OBJET DE LA REUNION

- 1/ Validation du procès-verbal du dernier conseil d'administration en date du 9 Janvier 2024
- 2/ Validation du compte de gestion 2023
- 3/ Validation du compte administratif 2023
- 4/ Affectation du résultat 2023
- 5/ Budget primitif 2024
- 6/ Subventions 2024 à accorder aux associations
- 7/ Pass'sports Loisirs Culture 2024
- 8/ Anniversaire de la doyenne
- 9/ Rappel des actions 2024 déjà votées
- 10/ Questions diverses

1/ VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2024

Le Président demande au Conseil s'il a des corrections ou des remarques à faire sur le procès-verbal du dernier conseil d'administration en date du 9 JANVIER 2024.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide le procès-verbal du dernier conseil d'administration du 9 janvier 2024.

2/ DELIBERATION N° 08-2024 : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Président présente au Conseil le compte de gestion 2023 du SERVICE DE GESTION COMPTABLE – SGC – DE VALDAHON BAUME LES DAMES qui est identique au compte administratif 2023 établi par le CCAS de Laissey.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte de gestion 2023 du budget CCAS établi par le SGC VALDAHON BAUME-LES-DAMES.

3/ DELIBERATION N° 09-2024 : VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Président présente le compte administratif 2023 (par chapitre) du CCAS tel que ci-dessous (SANS report des résultats antérieurs)

CHAPITRES	CCAS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3559.40
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1715.84
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5275.24
70 PRODUITS DES SERVICES	186.00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5500.00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5686.00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	410.76

Le Président présente :

LES DEPENSES : 5275.24 €

⇒ Chapitre 011 : 3559.40 €

- Le repas des Anciens = 2263.71 €

- Les colis des Anciens = 821.70 €

- Nouveaux nés 2022 = 473.99 €

⇒ Chapitre 65 : 1715.84 €

- Cartes jeunes achetées : 62 cartes x 9 € = 558 €

- Deux aides alimentaires d'urgence : une de 47.84 € et une de 150 €

- 18 (contre 23 en 2022) demandes de Pass'sports loisirs culture à 20 € = 360 €

- Subvention à l'Epicerie Solidaire de Baume les Dames : 200 € + à l'association Semons l'Espoir : 200 € + à l'association Oncodoubs 100 € + Jeunesse Plein Air 100 € = 600 €

LES RECETTES : 5686 €

⇒ Chapitre 70

- Vente de 62 cartes jeunes à 3 € : 186 €

⇒ Chapitre 74

- Subvention du budget communal : 5500 €

⇒ Le Président ne prend pas part au vote et quitte la séance le temps du délibéré et du vote.

La présidence de la séance est confiée à la Vice-Présidente pour assurer la délibération et le vote du CA 2023.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU, LE PRESIDENT AYANT QUITTE LA SALLE, LA PRESIDENCE DE LA SEANCE ETANT CONFIEE A LA VICE-PRESIDENTE, LE QUORUM ETANT TOUJOURS ATTEINT, ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte administratif 2023 du CCAS par chapitre.

⇒ Le Président revient dans la salle et reprend la présidence de la séance.

4/ DELIBERATION N° 10-2024 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Le Président informe le Conseil que le résultat 2023 du budget CCAS est de 410.76 € (5586 € de recettes – 5275.24 € de dépenses) mais que le résultat cumulé (avec les résultats des années antérieures) est de 940.77 € (410.76 € résultat 2023 + 530.01 € résultats antérieurs).

Il propose au Conseil d'Administration l'affectation du résultat 2023 comme suit :

BUDGET CCAS								
INVT								
FONCT	530.01		410.76		940.77	AU R002	940.77	Report du résultat de fonctionnement en excédent de fonctionnement

Le résultat de 940.77 € sera affecté à la ligne Recettes de Fonctionnement 002 du budget CCAS 2024.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'affectation du résultat 2023 du CCAS à inscrire au BP CCAS 2024 telle que présentée ci-dessus.

5/ DELIBERATION N° 11-2024 : VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président présente au Conseil le budget primitif 2024 du CCAS comme ci-dessous. Il rappelle que le vote des montants inscrits au budget ne valide pas les opérations à mener. Les opérations doivent être validées séparément.

COMPTES	BP 2023	REAL 2023	BP 2024 EN M57	COMMENTAIRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
625 Réceptions	4 000.00	3 559.40	5 000.00	Repas et colis des Anciens + naissances + mars bleu + arbre de vie + journée jeux + cadeau doyenne
TOTAL 011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	4 000.00	3 559.40	5 000.00	
65133 Secours	500.00	197.84	500.00	En 2023 : 2 aides d'urgence alimentaires
65134 Aides	1 000.00	918.00	1 000.00	En 2023 = 62 cartes jeunes achetées 9 € au CRIJ et revendues à 3 € pour les jeunes + pass'loisirs 20 € x 18 demandes + présence verte x 0 (0 €) En 2024 = 60 cartes jeunes ok + présence verte ok + pass'sports loisirs à valider
6574 Sub fonctionnement aux organ droit privé	600.00	600.00	600.00	En 2023 : Semons l'espoir : 200 € + Epicerie solidaire BLD : 200 € + Oncodoubs 100 € + Jeunesse en plein air : 100 € En 2024 : Réfléchir sur la subvention OncoDoubs à attribuer plutôt à la Ligue contre le cancer du Doubs ?
TOTAL 65 CHARGES DE GESTION COURANTE	2 100.00	1 715.84	2 100.00	
TOTAL DEPENSES	6 100.00	5 275.24	7 100.00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
002 Excédent antérieur reporté	530.01	0.00	940.77	Affectation résultats
TOTAL 002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	530.01	0.00	940.77	
7063 Redevance à caractère de loisirs	150.00	186.00	180.00	En 2023 : 62 x 3 € cartes jeunes ont été vendues En 2024 : 60 x 3 €
TOTAL 70 PRODUIT DES ERVICES	150.00	186.00	180.00	
74741 Participation des communes	5 500.00	5 500.00	6 000.00	Subvention communale
TOTAL 74 PARTICIPATIONS ET DOTATIONS	5 500.00	5 500.00	6 000.00	
TOTAL RECETTES	6 180.01	5 686.00	7 120.77	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	80.01	410.76	20.77	

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le budget primitif 2024 tel que présenté ci-dessus et valide ensuite les actions 2024 à mener.

ACTIONS 2024**6/ DELIBERATION N° 12-2024 : SUBVENTIONS A ACCORDER**

Le Président propose de reconduire les subventions :

- Semons l'espoir qui est une association qui tous les ans remercie la Commune ou le CCAS de sa subvention. Association qui vient en aide aux parents dont les enfants sont hospitalisés pour 200 €.
- L'épicerie solidaire de Baume les Dames pour 200 €
- L'association JPA JEUNESSE AU PLEIN AIR pour 100 €

Concernant l'association ONCODOUBS, cette dernière n'a pas répondu à la demande d'organisation de Mars Bleu. Il propose de subventionner La Ligue contre le Cancer du Doubs.
Céline GRUET intervient pour informer le conseil d'administration que l'association OncoDoubs est passée par la Ligue pour leur indiquer qu'ils leur passaient le relais.

Le Président fait part d'une nouvelle demande :

- La banque alimentaire de Besancon

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le versement des subventions comme suit :

- Semons l'espoir 200 €
- CCAS de Baume les Dames pour l'Épicerie Solidaire : 200 €
- Jeunesse en plein air : 100 €

Et à la majorité (7 pour OncoDoubs, 4 pour la Ligue contre le cancer dans le Doubs, 0 abstention) 100 € pour OncoDoubs.

7/ DELIBERATION N° 13-2024 : PASS'SPORTS LOISIRS CULTURE DE LAISSEY

Le Président rappelle au Conseil que 18 demandes de « pass'sports loisirs culture » ont été faites en 2023 (contre 23 en 2022).

Il propose au Conseil de renouveler l'opération aux mêmes conditions :

- Aide de 20 euros pour toute activité de sports loisirs culture
- Jeunes domiciliés à Laissey
- Jeunes entre 0 et 18 ans (inclus)
- Diffusion du bulletin de demande en octobre 2024
- Date limite de dépôt du dossier le 30/11/2024
- Paiement en décembre 2024
- Fixer un nombre maximum de dossiers : les 30 premiers dossiers reçus

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la reconduction du pass'sports loisirs culture tel que présenté ci-dessus.

8/ DELIBERATION N° 14-2024 : ANNIVERSAIRE DE LA DOYENNE

Le Président informe le Conseil que la nouvelle doyenne du village est Marie-Antoinette MOURRA qui est née le 31 Juillet 1925. Elle fêtera ses 99 ans.

Il propose de d'ores et déjà de réfléchir à l'organisation d'une petite fête pour cette occasion.

- Quand ?
- Où ?
- Quels invités ?
- Gâteau ?
- Cadeau ?

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- fixe comme organisation pour l'anniversaire de la doyenne :

- **Quand : date à fixer avec la famille**
- **Où : chez Mme MOURRA**
- **Qui : 4-5 membres du CCAS**
- **Cadeau : 2 bouteilles de champagne + 1 gâteau + 1 bouquet de fleurs + 1 boîte de chocolats**

- valide de prendre à sa charge l'ensemble des dépenses liés à l'organisation de cet anniversaire.

9/ AUTRES ACTIONS DEJA VOTEES : RAPPELS

9.1/ CEREMONIE DES NOUVEAUX NES

La cérémonie des nouveau-nés 2023 s'est déroulée le Dimanche 21 janvier 2024 à 11H à la salle polyvalente. Toutes les familles ont répondu présente sauf une qui s'est excusée car invitée à un repas de famille.

9.2/ MARS BLEU

La marche Mars Bleu de 5 kms le 23 Mars 2024 à 13H30 salle polyvalente organisée par le CCAS s'est très bien passée. 35 participants. Toutes les recettes ont été encaissées par la Ligue contre le cancer du Doubs. Le Conseil d'Administration reconduit cette marche pour Mars Bleu l'année prochaine. Il faudra davantage de communication et surtout prévoir la marche un dimanche.

9.3/ JOURNEE JEUX INTERGENERATIONS

Le journée jeux intergénération aura lieu le 6 avril 2024 à 14H à la salle des fêtes. Chantal, Léa, Laurence, Anne-Marie, Claude, Gisèle et Laura seront présents. Annie viendra peut-être au début de l'après-midi.

9.4/ OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

L'opération VENTE DE BRIOCHES au profit de l'ADAPEI aura lieu du 8 au 14 avril 2024. 96 brioches ont été réservées. La vente se fera selon le modèle de l'année dernière :

Secteur du Bas	Grande Rue et Champrond	Haut et rue de Sous Vance	Rue des Murots Rue du Maroc Rue Vignes Frémy
Laurence et Gisele	Anne-Marie et Claude	Léa Virginie et Laura	Annie et Chantal

9.5/ OPERATION CARTES JEUNES

60 cartes jeunes ont été commandées.

9.6/ ARBRE DE VIE

La journée de plantation d'un arbre de vie avec l'association ADOT 25 aura lieu le 28 Septembre 2024 fin de matinée.

9.7/ REPAS DES ANCIENS

Le Repas des Anciens est prévu le Dimanche 1^{er} Décembre 2024.

9.8/ PARTICIPATION A LA PRESENCE VERTE

Convention avec l'association PRESENCE VERTE reconduite aux mêmes conditions.

10/ QUESTIONS DIVERSES

Idées évoquées lors de la réunion du 16 mars 2023, peut-être à rediscuter ou affiner :

Pour l'enfance et la famille :

- Jardin de la petite enfance sur parcelle communale
- Chasse aux œufs de paques des enfants avec carte au trésor
- Fête d'halloween et maison hantée pour les enfants

Le conseil d'administration réfléchis peut-être à une chasse aux œufs en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de questions,
Le Président lève la séance à 19H45

Fait à Laissey, le 25 Mars 2024,
Le Président du CCAS de Laissey,
Dominique MESNIER



L'administratrice, secrétaire de séance,
Laura SCHICK

A blue ink signature of Laura Schick.

Affiché et publié le : 28 Mars 2024
Retrait affichage le :

RECAPITULATIF DES DECISIONS PRISES :

NUMERO DELIBERATION	LIBELLE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2 DU 25 MARS 2024			
	VALIDATION DU PROCES VERBAL DU 9 JANVIER 2024	11	0	0
08-2024	VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE	10	0	0

09-2024	VALIDATION COMPTE D'ADMINISTRATION 2023	11	0	0
10-2024	AFFECTATION DU RESULTAT 2023	11	0	0
11-2024	VALIDATION DU BUDGET 2024	11	0	0
12-2024	SUBVENTIONS A ACCORDER AUX ASSOCIATIONS	11	0	0
	SUBVENTION A ACCORDER A ONCODOUBS	7	4	0
	SUBVENTION A ACCORDER A LA LIGUE CONTRE LE CANCER	4	7	0
12-2024	PASS SPORTS LOISIRS CULTURE 2024	11	0	0
13-2024	ANNIVERSAIRE DE LA DOYENNE	11	0	0
	NOUVEAU-NES 2023 LE 21 JANVIER 2024			
	MARS BLEU LE 23 MARS 2024			
	JOURNEE JEUX INTERGENERATION LE 6 AVRIL 2024			
	OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI DU 8 AU 14 AVRIL 2024			
	OPERATION CARTES JEUNES 2024-2025			
	PLANTATION ARBRE DE VIE LE 28 SEPTEMBRE 2024			
	REPAS DES ANCIENS LE 1ER DECEMBRE 2024			
	PRESENCE VERTE CONVENTION DE COLLABORATION			
	EN 2025 CHASSE AUX ŒUFS			